

I) Pré-demande en ligne

Le CSC propose un accompagnement aux démarches en ligne.

**le jeudi de 14h00 à 16h00
(sur RDV uniquement)**

CSC Thouarsais
21 avenue Victor Hugo
79100 Thouars



Pour ce faire, il faudra vous munir de :

- Vos identifiants France Connect (AMELI, IMPOTS, MSA) et/ou votre adresse mail accompagné du **mot de passe**

(le cas échéant un téléphone **portable** pour la création d'une adresse mail)

- Nom de naissance et nom marital, prénoms

- Date et lieu de naissance

- Adresse (elle doit impérativement correspondre à l'adresse figurant sur le justificatif de domicile)

- **Noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents (sans ces informations, la démarche en ligne ne pourra aboutir)**

En cas de vol ou de perte, pensez à vous munir de votre récépissé de déclaration

ET
de vous munir d'un timbre fiscal ou carte bancaire

II) Prendre RDV à la mairie

N'oubliez pas, les dépôts de dossier se font uniquement sur rendez-vous dans n'importe quelle mairie de France où il y a une station biométrique.

Pour Thouars : soit sur le site de Thouars : «Thouars et moi» sur la page d'accueil cliquer sur prendre un rendez-vous ou par téléphone n° 05.49.68.16.13.

VILLE DE THOUARS - Service Etat-Civil – ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

14 PLACE ST-LAON CS 50183 79103 THOUARS (DEUX SEVRES)

E-mail : etat.civil@ville-thouars.fr



III) Dépôt du dossier en mairie

Pour ce faire, il faudra vous munir de :
Voir le document fourni en mairie

